



Bindra flash info

Décembre 2020



VOEUX

Chères citoyennes, chers citoyens,

Une année 2020 va s'achever dans quelques jours et laissera pour beaucoup un goût amer suite au Covid 19 qui a envahi toute la planète. Cette année restera encore longtemps gravée dans nos esprits, ce virus a changé notre façon d'être, de faire et surtout de vivre.

Je voudrais tout d'abord avoir une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittées, pour les personnes seules et malades afin qu'elles trouvent le réconfort auprès de leurs proches.

Pour la commune, les périodes de confinement n'ont pas facilité nos modes de fonctionnement, nous avons dû et aujourd'hui encore, nous adapter aux différentes situations décrétées par nos institutions.

Après des élections très particulières suite aux conditions sanitaires, la nouvelle équipe s'est tout de suite mise au travail.

Le parc intergénérationnel ainsi que le parking ont été terminés pour l'été et nous avons décidé de l'ouvrir au mois de septembre malgré la situation délicate. Ce parc, apprécié par toutes les générations, permet à tout un chacun de passer un bon moment et de se ressourcer.

Le projet de réfection du chemin de Zelsheim avec l'aménagement de la Route Départementale et la création d'une voie douce en traversée du canal, suit son cours et les travaux pourront débuter au printemps.

D'autres projets favorisant les économies d'énergie sont également en cours de discussion, le principal étant le bâtiment de l'école. Le but étant d'améliorer l'isolation du bâtiment de la partie école maternelle et d'optimiser la régulation du chauffage.

Un programme pluriannuel sur la durée du mandat sera établi dans les semaines à venir afin de prévoir nos capacités d'investissement en ayant toujours à l'esprit une gestion saine du denier public.

Nous vous relaterons tous ces points plus dans le détail dans notre prochain bulletin communal qui paraîtra début 2021.

Tout ce travail ne peut se faire sans l'aide de toute mon équipe, les adjoints, le conseil municipal ainsi que l'ensemble du personnel administratif, technique et des écoles. Les enseignantes avec les Atsem ont dû s'adapter, souvent rapidement, aux différents protocoles sanitaires qui ont paru suite à l'évolution de la pandémie. Je voudrai tous les remercier chaleureusement.

Enfin, comme vous pouvez vous en douter, les vœux de la municipalité n'auront pas lieu en ce début d'année 2021.

Ainsi, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de Noël et de Nouvel An dans le respect des gestes barrières. Je sais que cela n'est pas évident lors de nos rencontres familiales mais c'est nécessaire pour la préservation de la Santé de nos proches et surtout de nos aînés.

Frelische Winanchda
A guete Rutscht ins neja Johr
Und bliwa gsund !!!

Votre Maire
Christian MEMHELD

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Vu le contexte sanitaire, **la commune est contrainte d'ANNULER la vente de bois de chauffage prévue initialement le mardi 22 décembre**. Des informations sur l'organisation d'une nouvelle vente seront diffusées début janvier 2021.

RAPPEL DES CONSIGNES DU DECONFINEMENT

A COMPTER DU 15 DECEMBRE 2020 :

- **Mise en place d'un couvre-feu de 20h à 6h.** Une exception est prévue pour la soirée du 24 décembre 2020 où la circulation sera libre. En revanche, contrairement à ce qui avait été initialement prévu, **il n'y aura pas d'exception pour la soirée du 31 décembre 2020.** Pendant ce couvre-feu, seuls certains déplacements seront possibles, à condition de se munir d'une attestation notamment :
 - se rendre ou revenir de son lieu de travail, à une formation professionnelle, effectuer un déplacement professionnel ne pouvant être reporté ;
 - des motifs familiaux impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires, notamment aux personnes en situation de handicap ou pour la garde d'enfants ;
 - des motifs médicaux : aller à l'hôpital, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et achat de médicaments ;
 - participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative (maraudes des associations de lutte contre la pauvreté ou distributions d'aides alimentaires à domicile) ;
 - les personnes en situation de handicap et leur accompagnant ;
 - promener un animal domestique autour de son domicile.
- la pratique sportive ou la promenade en plein air sera interdite de 20 h à 6h du matin ;
- pendant la journée, les déplacements seront autorisés et l'attestation ne sera plus nécessaire ;
- les déplacements entre régions seront autorisés ;
- la jauge dans les lieux de culte ne sera pas revue à la hausse ;
- l'accueil du public dans les enceintes sportives, dans les cirques, les parcs zoologiques ou encore les salles de jeux et les casinos restera interdit ;
- les restaurants et les cafés resteront fermés comme prévu jusqu'au 20 janvier 2021 ;

REVEILLON DU 31 DECEMBRE :

La préfecture du Bas-Rhin a pris la décision, pour éviter des accidents et tous rassemblements dans un contexte de crise sanitaire, **d'INTERDIRE le port, le transport, l'achat, la vente et la cession de l'ensemble des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques (pétards, mortiers, feux d'artifices...) du 1er décembre 2020 minuit au 4 janvier 2021 8h.**

Sont concernés les catégories suivantes : **C1, F1, C2, F2, C3, F3, C4 et F4.**

